

est des gentilshommes assez scrupuleux pour ne pas se permettre de déroger en s'affichant comme gens de lettres. Ou voit-on des monomanes de cette force ? Quel *voltigeur* suranné se refuserait ou refuserait à son fils le plaisir d'avouer un livre qu'il aurait composé ? On sait trop aujourd'hui que les seuls parchemins ne mènent à rien et que l'intelligence mène à tout. On pourrait dire de la gloire des lettres ce que Napoléon disait de la république : *Aveugle qui la nie !* Aveugle en effet, car les fonctions que la plus haute noblesse se réservait autrefois dans l'état ne sont plus occupées par les plus anciens, mais par les plus lettrés des gentilshommes. Les grandes ambassades appartiennent à des historiens, à des romanciers, à des traducteurs de drames étrangers, tous plus ou moins journalistes, qui l'ont été naguère, le sont peut-être encore, et le seront certainement quelque jour. Le mois dernier, un malin nouvelliste n'a-t-il pas découvert sous certaine simarre fameuse (en soie puce à queue) l'étoffe d'un vaudevilliste discret ? M. de Châteaubriand n'est-il pas feuilletoniste ? à son corps défendant, je le veux bien ; mais il l'est pourtant ; M. de Lamartine l'est aussi. Bref, nous ne savons qu'un due (l'un des plus nouveaux, le due d'Isly) à qui pareille dérogação ne soit pas permise. Et ce n'est pas sans regret qu'il se l'interdit : le prurit des barbouilleurs de papier — *cuculthes scribendi* — l'a tourmenté bien souvent, entre un rêve de bataille et un plan d'éducation à l'usage des navets. Enfin, et pour terminer notre démonstration par une preuve à l'usage du bibliographe, nous lui citerons un catalogue de librairie où pas un livre n'est offert sans la garantie — que vaut-elle ! — d'un blason prouvé. C'est celui d'un intelligent éditeur, homonyme du plus célèbre traducteur de Plutarque, et que nous ne désignerons pas autrement, pour ne pas le chagriner en ayant l'air de lui reprocher cette innocente manie.

En Angleterre, il en est de même qu'en France, sous ce rapport du moins. Parmi les *fellows* de Cambridge ou d'Oxford qui viennent siéger à la chambre des pairs, bon nombre ont sur la conscience quelque prix de prose latine ou de vers grecs. Croyez-vous qu'ils aient à tenir sous le boisseau cette érudition péniblement acquise ? non vraiment ; et loin de la laisser oublier, il n'est pas de keepsake où ils hésitent à se produire, et sans masque, avec leurs grands noms *emmarchés* dans quelque petit sonnet, pour parler comme M. Victor Hugo. Lord Mahon, l'héritier des Stanhope, écrit en anglais et même en français des opuscules historiques dont il accorde la primeur aux revues. Lord Francis Egerton, lord John Russell, lord John Manners, lord Beaumont figurent parmi les écrivains dramatiques des Trois-Royaumes. Lord Brougham (Brougham et Vaux) avoue fort bien ses travaux littéraires, et le prince Albert lui-même n'a-t-il pas signé quelque méchant madrigal ?

En Espagne, le ministre des affaires étrangères est coupable de quelques gros romans, de plusieurs tragédies, voire même d'un mélodrame français, jadis assez mal reçu à la Porte-St-Martin ; et les premières dignités politiques ont été prodiguées au rédacteur en chef d'un petit journal satirique ! Ils ont passé sur le corps l'un et l'autre aux plus fiers représentants de la grandesse.

Ainsi donc, sans insister davantage, le pseudonyme pour cause de noblesse est complètement absurde. Ce n'est peut-être pas une raison pour qu'il fût très rare ; mais, jusqu'à preuve contraire, nous le regarderons comme tel, et l'*Essai* de M. Quérard ne nous fournit point cette preuve. Le plus grand nombre des pseudonymes déguise, au contraire, des noms comme ceux-ci : Foliquet, Supernant, Lecoq, Chaumont, Paban, Chapeau, Gobet, Delamothe, etc., etc.

La seconde catégorie des pseudonymes est celle des "hauts fonctionnaires et des graves magistrats, qui ne peuvent pas avouer certaines productions légères dont l'intitulé hurlerait avec leurs fonctions et ferait scandale." Entendons-nous, bibliographe. Il pouvait en arriver ainsi au temps jadis : mais, en matière de scandale, nous sommes tellement blasés, les palinodies les plus honteuses ont été si souvent reprochées à ces "fonctionnaires haut placés," à ces "graves magistrats," qu'une petite inconséquence littéraire, une débauche d'esprit leur serait plutôt tenue à honneur. Les chansonnettes de M. Guernon-Ranville, les quatrains de M. Martin (du Nord), la complainte du *Maire d'Eu*, par un préfet bien connu, voilà-t-il pas de quoi s'ébahir ! La différence des genres ou le mérite de la poésie les distinguent seules des satires de M. Viennet, pair de France, ou des tragédies de M. Liadières, l'un des champions du parti conservateur. Encore ne parlerons-nous pas des bouffonneries sérieuses de ces messieurs, qui passent, et de beaucoup, leurs bouffonneries après boire. — Au surplus, M. Quérard, sur ce point comme sur l'autre, est démenti par son livre même. Et à part Louis-Philippe ^{1er}, que nous ne savions pas s'être abrité sous le nom de Vatout pour écrire le Catalogue historique et descriptif des tableaux appartenant à S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans (1825-26), nous n'avons remarqué aucun de ces scrupules justifiés par le rang ou la position de l'écrivain. Serait-ce, par exemple, M. Bernard, aujourd'hui député, qui, prévoyant sa destinée parlementaire, signait du nom d'Auguste, en 1808, deux romans inconnus (*Tancrède*, *Décence* et *Volupté*) ? ou M. Vatout, dont nous parlions tout à l'heure, qui, suivant l'exemple de son royal collaborateur, a pris un jour le nom de *Bergami* pour écrire l'auto-biographie de ce groom célèbre, de même qu'il avait écrit celle du duc de Montpensier sous le nom de ce prince ? ou M. Napoléon Landais, que sa célébrité philologique force à se dissimuler en certaines occasions pour lesquelles il a un pseudonyme *couleur de muraille* : le réformateur de la langue s'appelle en ces occasions Eugène de Massy ? En vérité, de ces précautions l'une vaut l'autre : elles ressemblent aux soins jaloux de Bartholo.

Il en est, cependant, que nous comprenons davantage, en supposant que le bibliographe ne soit pas sujet à se tromper quelquefois. Et s'il est vrai qu'Henri Monnier, le plaisant par excellence, soit le même personnage que M. Monnier de la Sizeranne (ce dernier n'est-il pas député ?) nous trouvons tout naturel qu'un être si singulièrement complexe cherche à dissimuler son double rôle. Mais, encore une fois, M. Quérard est-il bien certain de ce qu'il avance-là ? Ne fait-il pas quelque confusion pareille à celle du marchand de peaux de lapin ? Qu'il y prenne garde, ces erreurs mènent loin.

Au reste, en plus de circonstances qu'il ne l'a fait, le bibliographe eût dû joindre des notes explicatives à des mentions qui ne pouvaient se passer de preuves.

Le docteur Bennati, par exemple ; bien des gens l'ont connu, il a guéri plus d'un larynx endommagé. Lablache, dont il combattait la magnifique obésité ; Tamburini, tous les artistes italiens, dont il était le conseil, seraient prêts à se porter garans de son existence. Comment son nom figure-t-il à la colonne des pseudonymes comme ayant servi à deux écrivains : Julia Fontanelle et Scipion Pinel ? Ces messieurs ont-ils revêtu la peau d'un mort ? Ou bien, Bennati vivant, se servait-il de leurs plumes ? Voilà ce qu'il fallait dire, car une interprétation qui peut être double fait planer sur trois noms une imputation douteuse.

Reprenons la classification des pseudonymes, toujours d'après notre auteur. "De semblables

ménagemens doivent être gardés par toutes les personnes appartenant de près ou de loin à l'administration." Encore une idée d'autrefois. Les ministères fournissent à la littérature dramatique et au feuilleton non pas seulement des œuvres, mais des signatures très authentiques et très estimées. Parle-t-on des administrations privées ? Nous lui dirons alors que les hôpitaux, les pompes funèbres ont leurs vaudevillistes avoués. Cependant, nous ignorons qu'un des auteurs de *l'Omelette fantastique* fût le directeur de l'hospice Necker. Les bouillons qu'il fait distribuer à ses malades ressemblent-ils au plat savoureux si long-temps et si vainement poursuivi par Ravel ?

"Le pseudonyme est encore employé pour remplacer des noms mal sonnans qui dépareraient le titre d'un ouvrage littéraire : *Canard*, *Cornu*, *Cochon*, etc." Passe pour celui-là, Voltaire et d'Alembert en ont donné l'exemple, suivi de nos jours par Alexandre Duval et par un fécond vaudevilliste qui se fait appeler Burgos. Les motifs de l'une et l'autre transformation sont également légitimes et ne manquent pas d'analogie. Il est très concevable qu'on n'aime pas à signer : Jenny Dufourquet, ou Jules Bordier, une nouvelle sentimentale ; et que Mlle Desormeaux, pour publier de soi-disant mémoires historiques, coupe en deux son nom bourgeois, dont les deux premières syllabes, dûment séparées, donnent tout de suite à son œuvre un cachet aristocratique. Nous comprenons que la *Contemporaine* ne voulût pas compliquer son existence d'une appellation difficile, et s'appelât Ida St. Elme au lieu de Van Aylde Jonghe, son vrai nom. Mais dans ce genre, il est des caprices inexplicables. Celui d'un M. Borgnet, qui signe Jérôme Pimpurniaux ; d'un M. Causon (de St-Malo), qui se fait appeler tantôt le comte de Courchamps, tantôt la marquise de Créquy, et tantôt l'auteur du *Val Funeste* ; ou celui de M. Frédéric Fayot, qui se plaît à écrire indifféremment sous le nom de Carême ou celui de Mme la comtesse Molé. Bon pour M. Valéry, dont le père s'appelait Pasquin.

"Chez quelques-uns de nos écrivains, le pseudonyme a pour cause le besoin d'amorcer le public par un nom nouveau, le premier ne produisant plus d'effet, ou parce que l'écrivain a renoncé à son genre primitif." — Franchement, cette logique passe notre intelligence. Un nom nouveau n'amorce point le public, bien au contraire ; et nous en avons la preuve dans ces vieux noms qui, après avoir signé des œuvres applaudies, servent d'étiquette à une multitude de productions dépourvues de toute valeur intrinsèque. M. Quérard sait mieux que nous les détails de cette spéculation, qui met au service d'une imagination aux abois trois ou quatre pensées suppléantes, misérable trafic où le talent qui n'est plus sert trop souvent d'égide au talent qui n'est pas ; transaction effrontée qu'un jeune écrivain a essayé de flétrir en provoquant tout récemment une décision de la Société des gens de lettres contre la mise en commandite des noms d'auteur (1).

M. Quérard connaît ces faits déplorables et cherche volontiers l'occasion de les rappeler au public. Il nous apprend que M. Dumas — on peut en user sans scrupule avec ce nom prodigé — a servi tour à tour de parrain littéraire à bon nombre de conteurs moins connus : au général Dermoncourt pour *Madame la Vendée* ; à M. Gosselin pour une traduction de *Jacques*

(1) M. E. de Mirecour demandait qu'on désavouât au nom de la Société les bruits répandus sur le compte d'un chef d'atelier littéraire. La société s'y est refusée, attendu que les odieux tripotages dont avait parlé l'auteur de la motion n'étaient hélas ! que trop réels. — Voir la motion de M. de Mirecour et le compte-rendu de la séance. Paris, imprimerie Duverger, 1845.